



Sud enseignement privé

**elections
PROFESSIONNELLES**

**27 novembre
> 4 DÉCEMBRE**

PRIVÉ - PUBLIC même travail, même statut !

**UN SYNDICAT POUR
SE DÉFENDRE**



AGIR ENSEMBLE



**CONSTRUIRE UNE
SOCIÉTÉ MEILLEURE.**



Votons SUNDEP Solidaires

- > Un syndicat qui défend tous-tes les salariés-ées,
- > Un syndicat résolument laïc qui défend les valeurs républicaines,
- > Un syndicat qui lutte au quotidien pour que les enseignants-tes du privé obtiennent les mêmes droits que les collègues du public,
- > Un syndicat pour une école égalitaire et émancipatrice,
- > Un syndicat qui défend la priorité à l'éducation face à l'austérité budgétaire,
- > Un syndicat **S**olidaire, **U**nitaire et **D**émocratique dans son projet et sa pratique.

POUR NOS DROITS
du 27 novembre au 4 décembre

**votons
SUNDEP Solidaires**

Un syndicat qui défend tous-tes les salariés-es

- **Contractuel sur une échelle de titulaire, pour :**
 - > Le droit au temps plein,
 - > Une meilleure reconnaissance du suivi des élèves (ISAE au même taux que l'ISOE).
 - > Le droit à la mutation avec l'instauration d'un barème classant garanti par l'État, notre employeur.
- **Précaire, pour :**
 - > L'obtention d'un contrat sur l'échelle de PE, PLP ou certifié, pour tous-tes enseignants-es délégués-es et suppléants-es dès un an d'ancienneté.
 - > La fin de tout type de fichage des précaires, y compris sur critère confessionnel. (Recours du Sundep Solidaires devant la CNIL à ce sujet).
- **Etrangers**
 - > Le Sundep lutte contre toute forme de discriminations. A ce titre il a fait annuler le décret interdisant aux enseignants-es hors CE de se présenter aux concours.
- **Homme/femme**
 - > Le Sundep se bat pour que les collègues femmes précaires puissent prendre leur congé maternité sans être pénalisées dans leurs carrières.

Super Précaire



Ecologique

Pas de voiture, pas de pollution.

Economique

Petit salaire, merci patron !

Athlétique

Je cours, je marche ...

Dynamique

J'accepte tout job, même les plus ingrats. Je suis toujours à la disposition des établissements, je ne peux jamais refuser les activités supplémentaires bénévoles.

et surtout ...

Sans fric !

Un syndicat qui lutte au quotidien pour

- > Une amélioration de nos conditions de travail, notamment par une réduction du temps de service face à une charge de travail de plus en plus écrasante.
- > Une hausse des salaires et la fin du blocage de l'indice de la fonction publique.
- > Des créations de postes de maîtres spécialisés [E et G] dans les écoles pour prendre en compte la grande difficulté scolaire et le handicap des élèves.

Un syndicat qui se bat pour que les enseignants-es du privé obtiennent les mêmes droits que les collègues du public.

Egalité de rémunération (même salaire net), de retraite, **droit à un poste adapté** en cas de handicap ou de maladie, droit à une mutation dans la fonction publique, droit au détachement... cela passe par l'obtention du statut de fonctionnaire.

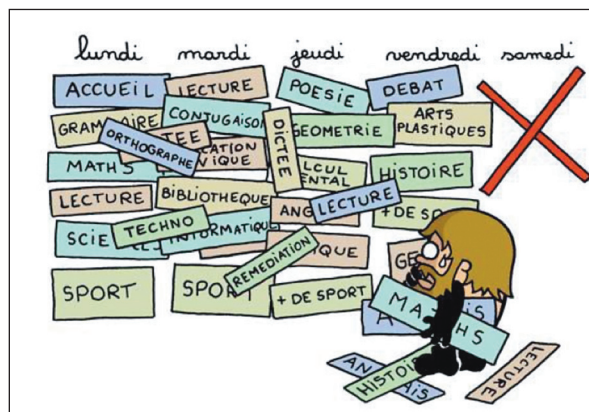
Le Sundep Solidaires revendique : même employeur, même statut.

- > Pour une retraite à 60 ans et 37 années de cotisation.
- > Pour sortir des retraites « spécifiques »
- > Pour un calcul des retraites sur les 6 derniers mois comme nos collègues du public : un gain en moyenne de 10 %.
- > Tant que la retraite relève du droit privé le SUNDEP réclame : **le maintien des retraites additionnelles ou le retour d'une indemnité de départ en retraite.**
- > Pour la suppression de l'article de loi portant réforme des retraites : passage à l'IRCANTEC le 1^{er} janvier 2017 alors que l'ARRCO et l'AGIRC sont plus avantageux.



Un syndicat pour une école égalitaire et émancipatrice

- › Pour une Ecole qui s'attache au respect du développement de l'enfant et non à la performance.
- › Pour des programmes qui favorisent l'esprit critique et la coopération
- › Pour des décharges de service afin de prendre en compte la grande difficulté scolaire et les handicaps des élèves.
- › Pour la création de postes d'enseignants spécialisés dans les écoles,
- › Pour un véritable statut des AVS et pour en augmenter le nombre.



Un syndicat qui défend la priorité à l'éducation.

Le Sundep Solidaires dénonce les coupes budgétaires imposées par le gouvernement et mobilise contre l'austérité pour que l'Ecole ait les moyens nécessaires de faire réussir tous les élèves.

Un syndicat qui défend la liberté de conscience de chacun

Séparer le confessionnel, qui relève de la sphère privée, du professionnel, est un élément de base de notre action syndicale. C'est pourquoi, nous appelons au respect de la laïcité. Notre emploi ne doit pas être lié à des obligations « confessionnelles »

Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais de dénoncer les atteintes au respect de la liberté de conscience. Le SUNDEP Solidaires est le seul syndicat qui dénonce régulièrement le non-respect de la loi relative à la laïcité lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) .

Le Sundep Solidaires informe régulièrement le ministre de ces dérives.

Un syndicat Solidaire, Unitaire et Démocratique dans son projet et sa pratique.

Parce que dans le monde du travail, nous avons tous des intérêts communs, le syndicalisme interprofessionnel est essentiel. Pour cette raison, le Sundep Solidaires participe au développement de l'Union Syndicale Solidaires.

- › Solidaires, un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés-es et transformation de la société.
- › Solidaires contre toute discrimination, qu'elle soit liée au sexe, aux convictions personnelles, à l'orientation sexuelle ou à l'origine ;
- › Solidaires dans les luttes contre la régression sociale pour imposer d'autres choix économiques et sociaux par une autre répartition des richesses.



du jeudi 27 novembre au jeudi 4 décembre.

Deux élections professionnelles

niveau ministériel

CCMMEP

Cette nouvelle instance nationale, le Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé a pour attribution de traiter de l'ensemble des mesures générales concernant les maîtres de l'enseignement privé :

- électifs, emplois, formation, carrière, rémunération
- bilan social et budgétaire de l'enseignement privé.

Il doit traiter également de la réglementation spécifique aux maîtres du privé (bien souvent moins favorable que le droit des enseignants du public)

Seul, le SUNDEP a saisi le Conseil d'Etat pour obtenir un nombre de sièges, qui reflète la diversité des organisations syndicales (15 sièges comme dans le CTM* des enseignants du public, au lieu de 10).

Il est à noter que ce CCMMEP n'est que « consultatif ».

*CTM = Comité Technique Ministériel.

niveau local

Les CCMA ou CCMD/CCMI

Ce sont deux instances chargées de suivre l'ensemble de nos carrières : mutations, promotions, avancement, notation, congés ...

La présence d'élus SUNDEP au sein de ces instances, c'est l'assurance d'être défendu en toute indépendance et sans compromission avec l'administration ou l'enseignement



SUNDEP Solidaires > www.sundep.org



Vous avez à faire deux votes électroniques.

Avec la notice de vote, remise en main propre dans votre établissement début novembre, vous obtenez votre identifiant électeur. Vous vous connectez sur le site : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014> puis espace électeur. Cette connection vous donnera votre mot de passe alors accessible sur votre boîte aux lettres mail professionnelle.

(exemple : prénom.nom@ac-académie.fr).

Avec l'identifiant électeur et le mot de passe vous pouvez vous connecter sur le site des élections et voter pour les deux élections !

**Pour nos droits votons
Sundep Solidaires**